

Commission départementale des Arbitres

Saison 2019- 2020

Le COVID-19 et l'arrêt anticipé de la saison n'ont pas permis de terminer toutes nos missions d'observations et de classements. Certains projets de stages ou formations n'ont pu avoir lieu mais ils seront reconduits la saison prochaine.

La commission s'est réunie à 5 reprises aussi bien en plénière qu'en restreinte. Le stage de rentrée a eu lieu le 14 septembre à Polignac et le rattrapage le 27 octobre à Coubon. Environ 70 participants pour aborder les nouvelles directives et les documents administratifs de la saison.

Les échanges d'arbitres avec la Loire ont continué durant cette saison, uniquement en catégorie D1, avec 3 arbitres officiels lors de ces rencontres.

La LauraFoot nous demande de lui fournir régulièrement des arbitres assistants pour couvrir la catégorie R3 aussi bien dans notre département que dans les départements voisins puisque dans une poule de R3, les assistants ne doivent pas appartenir aux districts des équipes en présence. Certains week-ends cela représente jusqu'à 14 arbitres ce qui pénalise fortement notre championnat et nos clubs.

Pour la saison 2020-2021, la partie administrative des formations sera toujours gérée par l'IR2F (Institut Régional de Formation du Football). Des formations resteront dispensées dans notre District mais les arbitres peuvent s'inscrire à la formation de leur choix dans le lieu ou la date qui leur convient le mieux et ils pourront toujours officier en Haute-Loire.

La commission enregistre la démission de Michel Martin et le remercie pour les multiples services rendus à l'arbitrage départemental. Michel était le secrétaire de notre commission, ils désignaient les arbitres sur les compétitions seniors ainsi que les observateurs. C'était une charge de travail très importante qu'il va falloir redistribuer.

Nous enregistrons également la démission de Sébastien Boyer, responsable de la formation Ligue, qui souhaitait prendre un peu de recul. Nous le remercions également pour ces missions.

Pour la prochaine saison nous avons reçu les candidatures de Bernard Lescop et de Raphaël Robert. Ces 2 candidatures devront être validées par le nouveau Conseil de District qui sera mis en place après l'assemblée générale du 26 septembre prochain.

EFFECTIF

Comme cela est prévu au Statut de l'arbitrage, nous avons arrêté les effectifs au 31 Janvier et ils se décomposent de la manière suivante :

Dates	District	Ligue	Auxiliaire (D5)	TOTAL
31/01/2020	109	20	7	136
31/01/2019	90	21	9	120
31/01/2018	92	25	25	142
31/01/2017	88	27	27	142
31/01/2016	76	25	33	134
31/01/2015	84	23	26	133
31/01/2014	83	23	21	127

Nous observons une hausse de nos effectifs, 14% environ. Cette augmentation concerne en partie les jeunes arbitres. Il nous reste maintenant à les fidéliser, cela passe par un travail assez important de leur suivi et surtout par une prise de conscience de tous, que ce soient les parents au bord des terrains, les joueurs, les dirigeants mais également leur club d'appartenance.

Il conviendra de trouver la meilleure solution pour leur club et la CDA lorsque ces derniers sont aussi joueurs. Pour que tout le monde s'y retrouve et que la gestion en soit davantage efficace il faudra que ces jeunes arbitres fassent preuve d'une certaine rigueur dans la saisie de leurs indisponibilités.

OBSERVATIONS DES ARBITRES

Responsables : Michel MARTIN – Bernard CHANTEMESSE

Au cours de cette saison, et avant l'arrêt totale de la saison mi-mars pour cause de Covid, 94 observations ont été réalisées qui se décomposent de cette façon :

- 23 observations en D1 sur 28 soit 82%
- 19 observations en D2 sur 30 soit 63%
- 26 observations en D3 ou D4 sur 35 soit 74%
- 26 observations en Jeunes sur 45 soit 87%

Pour les arbitres qui officient en D1, 1 groupe de 14 arbitres, ils sont observés par les 2 mêmes observateurs et le classement se fait par rang.

Pour les arbitres qui officient en D2, 1 groupe de 14 arbitres, ils sont observés par les 2 mêmes observateurs et le classement se fait par rang.

Les autres arbitres sont vus une seule fois, sauf les stagiaires qui ont deux examens. Les arbitres qui ne participent pas au stage de début de saison, ni au rattrapage ne sont pas vus et ne sont donc pas classés.

Classement des arbitres :

En ce qui concerne le classement des arbitres qui n'ont pas tous été observés, la CDA décide, à titre exceptionnel, qu'il n'y aura pas de descente cette année.

Pour cette fin de saison 2019-2020, les classements et affectations sont publiés par ordre alphabétique avec les notes arrêtés au 15 mars 2020.

Elle décide de conserver 14 D1 et 14 D2

Plus de détail sur les modalités des classements dans le PV de CDA du 12/06/2020.

DESIGNATIONS ARBITRES SENIORS

Responsable : Michel MARTIN

La saison n'ayant pas été à son terme, il est difficile d'établir un tableau de comparaison avec les saisons antérieures.

Les arbitres seniors devront être disponibles en priorité les dimanches pour officier en catégorie senior. Nous n'avons pas suffisamment de rencontres le samedi soir pour permettre à un arbitre senior de faire le nombre de matchs suffisant. Les rencontres jeunes étant réservées principalement aux jeunes arbitres sauf les catégories U18 à U20 sur lesquelles des seniors peuvent être désignés.

DESIGNATIONS ARBITRES JEUNES

Responsable : Patrice AVOND

Peu ou pas de différence par rapport aux années précédentes.

Seulement 18 jeunes étaient en règle en début de saison ce qui n'a pas permis de couvrir toutes les compétitions.

Suite au renouvellement des retardataires et l'arrivée de nouveaux arbitres l'effectif était de 35 arbitres au mois de novembre et de 45 à l'intersaison.

Il a été très difficile de faire débiter certains candidats qui se mettent indisponibles après leurs désignations. Pour la saison prochaine, nous espérons reprendre une saison normale avec le même effectif pour 2020-2021. Ce serait parfait pour couvrir le maximum de rencontres permettant ainsi à nos jeunes arbitres de s'étoffer.

FORMATION DES CANDIDATS LIGUE

Responsables : Sébastien BOYER et Mickael BENALOUANE

Tout au long de la saison, nous avons préparé plusieurs arbitres à l'examen Ligue qui s'est déroulé le samedi 27 juin à Cournon et Lyon. Réunis plusieurs vendredi soir durant la saison, les jeunes arbitres ont révisé les différentes lois du Jeu autour de questionnaire et ont été initié à la rédaction de rapports disciplinaires.

Après un travail assidu, analyse des notes, et en tenant compte des volontés et possibilités de chacun, trois jeunes candidats ont été présentés à ce concours : Othman Bouachmir, Luka Choulas et Mathis Fournel. Petite déception puisqu'aucun candidat senior n'a suivi la formation.

En cas de réussite à ce concours, nos trois jeunes officieront en jeune arbitre Ligue lors de la saison 2020-2021 tout en continuant à se former à travers des modules divers et variés (collaboration arbitre-arbitre assistant, le rôle de l'assistant, gestion des conflits, remises en jeu sensibles...).

Merci à Dominique Cuoq pour l'aide apporté au cours des formations.

Malheureusement les résultats sont tombés ce mercredi 15 juillet et aucun de nos candidats n'a été reçu à la théorie, il faudra donc travailler davantage pour franchir ce palier.

FORMATION DES CANDIDATS DISTRICT

Responsables : Serge LIOGIER

Cette saison nous avons mis en place 3 examens d'arbitre de district qui ont eu lieu en Septembre 2019 au Pertuis, en novembre 2019 au Puy et pour finir en Janvier 2019 à Brioude. J'en profite encore pour remercier les clubs et les municipalités qui nous prêtent leurs installations administratives et sportives et qui mettent tout en œuvre pour que nos formations soient une réussite.

La formation se déroule sur 2 vendredis soirs, 2 samedis toute la journée et 1 samedi matin au district.

Les formations comprennent des séances théoriques sur les différentes Lois du jeu et 2 séances pratiques sur le terrain (placement, gestuelle, etc...). Le dernier samedi après-midi était consacré à l'examen et sa correction.

La réussite nécessite l'obtention d'une note de 10/20.

Toutes les personnes qui ont réussi cet examen ont été convié à se présenter le samedi suivant au district pour être initié à la FMI et aux différentes formalités administratives.

Au total nous avons eu 26 arbitres dans les formations organisées dans la Haute-Loire.

A cela il faut rajouter les 3 arbitres féminines qui ont réussi la formation cent pour cent féminine à Lyon au mois d'Octobre et 2 arbitres qui ont réussi l'examen lors du stage en internant à Montferrand en Janvier 2020, ce qui nous fait un total de 31 nouveaux arbitres pour la Haute-Loire dont 4 féminines.

La CDA remercie les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette formation notamment les arbitres de Ligue qui ont pu apporter leur expérience du terrain ou en accompagnant ces nouveaux arbitres lors de leur première rencontre.

CONCLUSION

La CDA a essayé de s'adapter du mieux possible à cette fin de saison tronquée en ne pénalisant pas ses arbitres par leur classement.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission qui s'investissent pleinement dans nos différentes activités ainsi que tous les arbitres, les observateurs, les membres de l'UNAF et les membres du Conseil de District qui nous aident pleinement dans l'exercice de nos fonctions.

Durant la saison prochaine, nous nous efforcerons de conserver la majorité de nos effectifs en place et d'organiser différentes formations afin d'aider les clubs à se mettre en règle avec le statut aggravé de l'arbitrage.

Stéphane POUZOLS

Président de CDA 43